

La gazette de Jouy

Le journal d'information de Jouy-sur-Morin

NUMERO 10
Janvier 2014

Au coeur du pays des deux Morin ...

LA LETTRE DU MAIRE



Le Grand Morin au Marais

L'EDITO DU MAIRE

2014, année de changement

Tout d'abord le rythme scolaire et sa mise en place en septembre 2014. Cependant beaucoup d'incertitudes persistent, notamment sur son organisation et le coût de sa mise en place.

Je pense à certains enfants qui passent près de 12 heures par jour, garderie, cantine, école, résultat 48 h de présence par semaine cela est suffisant.

Ensuite le mode de scrutin des élections municipales change et nous voterons désormais pour une liste entière.

Enfin dans un avenir un peu plus lointain le regroupement des cantons qui devait réunir celui de La Ferté Gaucher et de Rebais à celui de Coulommiers.

Pour moi je reste dans la tradition en vous souhaitant pour 2014, Bonheur, Travail, Santé.

Le maire
Luc Neiryneck

SOMMAIRE	
LA VIE DES ÉCOLES	2-3
BLOG DE LA COMMUNE	3
LES ANCIENS À L'HONNEUR	4
LA CARTE D'IDENTITÉ	4
LES DÉCHETS	5-6
PLAN LOCAL D'URBANISME	7
LES TRAVAUX	8
ELECTIONS MUNICIPALES 2014	8
LE MARCHÉ ET SES COMMERÇANTS	9
LA FÊTE DU TERROIR	9-10
LA GRANDE GUERRE 14-19	11
ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE	11
ÉTAT CIVIL	12



Commune de Jouy sur Morin Bulletin d'informations municipales

~ Journalgratuit, ne peut-être vendu ~

© Tous droits réservés. Reproduction, même partielle, interdite.

Dépot légal 1er trimestre 2014

Tiré à 1000 exemplaires et distribué par les services municipaux

Directeur de la publication : M. Luc Neiryck

Infographie : M. Alain Martin

Comité de rédaction : L'équipe du Conseil Municipal

Imprimerie : Imprimerie BEAUDOIN

Coulommiers - Tél. 01 64 03 08 79

LA VIE DES ÉCOLES

Marché de Noël école du Centre



Le vendredi 13 décembre 2013 a eu lieu le

Marché de Noël de l'école du Centre et de l'association « La Vie des Ecoles ». Cette année, en effet, l'école du Champlat n'a pas participé à ce marché, les enseignantes souhaitant faire une pause et se consacrer à un autre événement pour les enfants.

Dès 16h, les bénévoles de l'association se sont installés sur la place de l'Eglise afin de proposer, à la sortie de l'école, petits gâteaux, friandises, chocolat et vin



chauds aux enfants et à leurs parents.

A partir de 18 h, les étals de l'école du Centre, garnis de divers objets réalisés par les enfants du CE2 au CM2, ont reçu la visite de petits et grands. Certains parents, bien que



n'ayant pas d'enfants scolarisés à l'école du Centre, sont néanmoins venus braver le froid pour acheter les réalisations : boîtes décorées, pots à crayons, plateaux, boules en forme de cupcakes, ronds de serviette, boules en noix peintes, boules à neige, Père Noël en coton et polystyrène...



Le marché s'est achevé vers 20h par le rangement des stands par les enseignants et les bénévoles de l'association. L'ensemble des participants était satisfait des ventes.

Atelier de Noël Association "La Vie des Ecoles"



Le samedi 23 novembre 2013, l'association de parents d'élèves « la Vie des Ecoles » a organisé son premier

atelier d'activités à la maison des associations. A quelques jours du mois de décembre,



les membres de l'association ont proposé aux enfants, qui restaient sous la responsabilité de

leurs parents, des activités de découpage, collage et coloriage sur le thème de Noël.

Ce ne sont pas moins

d'une quarantaine d'enfants de plus de 6 ans qui ont répondu présents et se sont rapide-

ment installés aux tables où les activités les attendaient. Après avoir réalisé des pères Noël en tube de papier toilette, des sapins en origami, des couronnes faites

avec des serviettes en papier, des étoiles en pinces à linge, les plus petits ont rejoint leurs aînés autour d'un goûter offert par l'association. Ensuite, les bouts de

chou ont pu s'asseoir tranquillement pour écouter une belle histoire : « le Noël des Jouets », ou comment un petit clown, qui trouve injuste que les jouets

ne reçoivent pas de cadeaux, se transforment en Père Noël pour une nuit magique.



Spectacle de Noël des écoles



Le vendredi 20 décembre 2013, les enfants des écoles du Champlat et du Centre ont pu assister, le matin pour les plus petits et l'après midi pour les plus grands, au spectacle proposé par le groupe Sud Américain "Los"

Les deux musiciens présents jouent une musique gaie et entraînante, pleine des couleurs des Indiens d'Amérique du Sud. Outre la musique, les enfants découvrent la vie des

petits Indiens par le biais de diapositives et la fabrication des instruments de musique avec les matières premières trouvées sur place, comme une flûte, appelée khéna, fabriquée avec un roseau. On découvre aussi une immense flûte de pan, plus grande qu'un homme, appelée sikou. D'autres diapositives nous font découvrir les paysages de la Cordillère

des Andes, sa flore et sa faune spécifiques (iguane, singe, paresseux, perroquets, toucan et

tatou avec la carapace desquels on fabrique de petites guitares).

Un petit détour par la tradition du Carnaval nous apprend que la petite flûte représente le bébé qui pleure, et la grande flûte représente la grand-mère. Les enfants présents dans la salle participent activement en tapant des mains et des pieds. Avant de terminer leur spectacle par des chansons connues que chacun aura reconnues et fredonnées, les musiciens



présentent des instruments reproduisant les sons de la forêt et des animaux, pour le plus grand plaisir des enfants.

Enfin, le Père Noël tant attendu est arrivé pour distribuer les cadeaux et les chocolats, offerts par la Mairie, aux enfants ravis !!



JOUY, LE BLOG

<http://jouy-sur-morin.fr>



La mairie vous rappelle qu'elle met à votre disposition un outil intéressant : le blog de la commune.

Ce blog comporte toutes les informations que vous souhaitez, sport, enfance, école, intercommunalité, gazettes, conseils municipaux, les seniors, etc. Vous pouvez aussi participer à la vie de la commune en donnant votre avis ou en formulant certaines demandes dans les commentaires.

Si le lien renvoie sur un ancien site entrez :

<http://jouysurmorin.eklablog.fr>

LES ANCIENS À L'HONNEUR



LE REPAS

La fin de l'année 2013 est toujours synonyme de réjouissance pour nos anciens. Depuis plusieurs années, les personnes de plus de 70 ans ont le choix entre participer au Repas des Anciens ou recevoir un colis bien garni pour les fêtes.

Cette année, ce sont 57 personnes qui ont répondu présentes pour le repas offert au foyer communal le dimanche 13 octobre 2013. Celui-ci, servi par des bénévoles et des conseillers municipaux, avait été concocté par le restaurant Saint Eloi.

Au menu: kir pétillant et ses amuses bouche chauds, salade périgourdine et son médaillon de foie gras, gigot d'agneau mariné au Gamet, duo de fromages sur verdure de saison et délice sucré.

LES COLIS

A partir de mi-décembre, le maire, les adjoints, les conseillers municipaux ainsi que les bénévoles des Amis des Anciens, armés de

bonnets et de bottes fourrées, ont assuré la distribution des colis, réalisés par Le comptoir des Vignes. Composé d'une demi bouteille de vin de Bordeaux, de gésiers confits, de pâté de caille, de nonnettes au miel et de petits chocolats, ce panier avait tout pour ravir les papilles! L'occasion pour tout à chacun de prendre des nouvelles



et de parler de la vie du village autour d'un café ou au coin de la cheminée. Une boîte de chocolats accompagnée de photos du 13 octobre a été remise aux personnes qui avaient participé au repas.

LA GALETTE

Le dimanche 12 janvier 2014, ce fut la distribution de la galette des rois dès 9h30. Si certains ont été cueillis au saut du lit, d'autres attendaient le petit gâteau rond avec impatience !!!

Afin de respecter le souhait de chacun, ceux qui ne désirent pas recevoir les présents de la mairie sont invités à se faire connaître auprès du secrétariat.



Ci-dessus :

Madame Anne Chain

Larché

Monsieur Luc Neirynek

Madame Monique

Labrye



Nos anciens à table

LE MENU

Kir pétillant et ses amuse-bouche chauds

Salade périgourdine et son médaillon de foie

gras

Gigot d'agneau mariné au Gamet

Duo de fromage sur sa verdure de saison

Délices sucrés

Café

*Muscadet- rosé -
Bordeaux - eau - cham-
pagne*

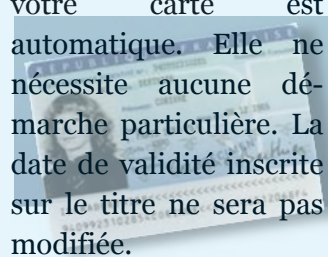
Les cartes d'identité

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne: - les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures. - les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sé-curisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie. Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la pro-longation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.



LES DECHETS, CE QU'IL FAUT SAVOIR

MAIRIE DE JOUY SUR MORIN - RAMASSAGE DES POUBELLES - CALENDRIER 2014 - PREMIER SEMESTRE

JANVIER				FEVRIER				MARS				AVRIL				MAI				JUIN			
M	1			S	1			S	1			M	1			J	1			D	1		
J	2			D	2			D	2			M	2			V	2			L	2		
V	3			L	3			L	3			J	3			S	3			M	3		
S	4			M	4			M	4			V	4			D	4			M	4		
D	5			M	5			M	5			S	5			L	5			J	5		
L	6			J	6			J	6			D	6			M	6			V	6		
M	7			V	7			V	7			L	7			M	7			S	7		
M	8			S	8			S	8			M	8			J	8			D	8		
J	9			D	9			D	9			M	9			V	9			L	9		
V	10			L	10			L	10			J	10			S	10			M	10		
S	11			M	11			M	11			V	11			D	11			J	11		
D	12			M	12			M	12			S	12			L	12			M	12		
L	13			J	13			J	13			D	13			M	13			V	13		
M	14			V	14			V	14			L	14			M	14			S	14		
M	15			S	15			S	15			M	15			J	15			D	15		
J	16			D	16			D	16			M	16			V	16			L	16		
V	17			L	17			L	17			J	17			S	17			M	17		
S	18			M	18			M	18			V	18			D	18			M	18		
D	19			M	19			M	19			S	19			L	19			J	19		
L	20			J	20			J	20			D	20			M	20			V	20		
M	21			V	21			V	21			L	21			M	21			S	21		
M	22			S	22			S	22			M	22			J	22			D	22		
J	23			D	23			D	23			M	23			V	23			L	23		
V	24			L	24			L	24			J	24			S	24			M	24		
S	25			M	25			M	25			V	25			D	25			J	25		
D	26			M	26			M	26			S	26			L	26			M	26		
L	27			J	27			J	27			D	27			M	27			V	27		
M	28			V	28			V	28			L	28			M	28			S	28		
M	29							S	29			M	29			J	29			D	29		
J	30							D	30			M	30			V	30			L	30		
V	31							L	31							S	31						



BAC GRIS : Matin



BAC JAUNE :
Matin



BAC VERT : Matin



Encombrants :
MATIN

RAMASSAGE DES DECHETS - UN PROBLEME !

Un petit rappel est nécessaire ...



La municipalité se trouve souvent confronté au problème récurrent de la sortie et de la rentrée des différents containers (plastique, végétaux et ordures ménagères). Souvent les containers sont sortis trop longtemps à

l'avance et gênent le passage des personnes qui empruntent les trottoirs de la commune.

Il est donc rappelé que les containers doivent être sortis la veille au soir et rentrés le lendemain au plus tôt. Merci aux personnes qui ne viennent que pendant le week-end de prendre les dispositions nécessaires afin de ne pas gêner les piétons durant toute la journée précédant la veille du ramassage.

De plus nous vous rappelons que les encombrants n'e sont plus ramassés que par quantités de **un mètre cube** et **50 kg par objet**, ce qui diminue fortement les quantités jusqu'alors autorisées.

Pour les encombrants :



ramassage
en porte à porte
⇒ ameublement
meubles, literie...
⇒ loisirs et divers
vélos, poussettes,
jouets...

LIMITATION
par point
de collecte :
1 m³ et 50 kg
par objet



LES DECHETS, CE QU'IL FAUT SAVOIR

MAIRIE DE JOUY SUR MORIN - RAMASSAGE DES POUBELLES - CALENDRIER 201 - DEUXIEME SEMESTRE

JUILLET			AOUT			SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DECEMBRE		
M	1		V	1		L	1		M	1		S	1		L	1	
M	2		S	2		M	2		J	2		D	2		M	2	
J	3		D	3		M	3		V	3		L	3		M	3	
V	4		L	4		J	4		S	4		M	4		J	4	
S	5		M	5		V	5		D	5		M	5		V	5	
D	6		M	6		S	6		L	6		J	6		S	6	
L	7		J	7		D	7		M	7		V	7		D	7	
M	8		V	8		L	8		M	8		S	8		L	8	
M	9		S	9		M	9		J	9		D	9		M	9	
J	10		D	10		M	10		V	10		L	10		M	10	
V	11		L	11		J	11		S	11		M	11		J	11	
S	12		M	12		V	12		D	12		M	12		V	12	
D	13		M	13		S	13		L	13		J	13		S	13	
L	14		J	14		D	14		M	14		V	14		D	14	
M	15		V	15		L	15		M	15		S	15		L	15	
M	16		S	16		M	16		J	16		D	16		M	16	
J	17		D	17		M	17		V	17		L	17		M	17	
V	18		L	18		J	18		S	18		M	18		J	18	
S	19		M	19		V	19		D	19		M	19		V	19	
D	20		M	20		S	20		L	20		J	20		S	20	
L	21		J	21		D	21		M	21		V	21		D	21	
M	22		V	22		L	22		M	22		S	22		L	22	
M	23		S	23		M	23		J	23		D	23		M	23	
J	24		D	24		M	24		V	24		L	24		M	24	
V	25		L	25		J	25		S	25		M	25		J	25	
S	26		M	26		V	26		D	26		M	26		V	26	
D	27		M	27		S	27		L	27		J	27		S	27	
L	28		J	28		D	28		M	28		V	28		D	28	
M	29		V	29		L	29		M	29		S	29		L	29	
M	30		S	30		M	30		J	30		D	30		M	30	
J	31		D	31					V	31					M	31	

BAC GRIS : Matin

BAC JAUNE : Matin

BAC VERT : Matin

Encombrants : MATIN

Nous vous informons qu'un calendrier de la périodicité des divers ramassages est à votre disposition en mairie. Ce calendrier, édité par le SMICTOM, ne sera remis qu'à concurrence de UN par foyer. Vous avez la possibilité de le consulter sur le blog de la mairie. Vous trouverez sur ce calendrier des photos et des explications complémentaires qui vous permettront de mieux comprendre le mécanisme des collectes.

INTERPERIES

Neige, verglas, panne de camion ...
Si votre bac n'a pas été collecté, laissez-le sorti, des rattrapages auront lieu dans les jours suivants

La mise en place de puces électroniques sur les bacs

Vous avez reçu, dans les derniers mois de l'année 2013, la visite de deux agents du SMICTOM qui sont venus chez vous pour mettre en place des puces afin d'identifier les containers de chacun. Ce système a été mis en place pour inciter les administrés à effectuer un tri sélectif mieux organisé. Pour rappel, il est interdit de mettre des verres dans les ordures ménagères (bac gris), par exemple.

Le système de puces électroniques sera appliqué au nombre de levées du bac gris, **qu'il soit partiellement ou totalement plein**. Cette "tarification incitative" ne sera appliquée que sur les bacs gris. Les deux autres bacs (vert et jaune), sont équipés du système uniquement pour permettre des contrôles de quantités et des statistiques au niveau des services du SMICTOM.

Alors merci de bien vouloir prendre toutes les dispositions afin de procéder à un tri sélectif efficace. En ce qui concerne les bacs jaunes, des subventions sont données à chaque camion réglementairement remplis. Si l'un de ceux-ci comporte des corps étrangers, ou sont considérés comme irrecevables, la taxe "eco-emballage" ne sera pas versée, d'où un manque à gagner pour nous tous.

Merci de votre compréhension et de votre participation.

URBANISME ET PLAN LOCAL D'URBANISME

Le plan Local d'Urbanisme : vers une nouvelle étape



Lancé par décision du Conseil municipal du 14 juin 2012, de nombreux habitants s'inquiètent du devenir de ce document tant attendu et actuellement en cours d'élaboration. Voici des informations qui devraient les rassurer.

Dans le respect de la procédure imposée par le Code de l'Urbanisme, la délibération du Conseil municipal traduisant la volonté de la commune de réaliser son PLU, a été transmise aux différents Services publics associés afin d'obtenir leurs recommandations (Etat, Région, Conseil Général, Chambres Consulaires, etc ..)

C'est ainsi que nous avons reçu diverses réponses et en particulier "le porter à connaissance" et les recommandations de l'Etat transmis par Madame la Préfète de Seine et Marne en date du 30 avril 2013.

Nantis de ces informations, un dossier de consultation a été réalisé par la Municipalité et un appel public à la concurrence a été lancé le 6 décembre 2013 afin d'obtenir des propositions de bureaux d'études ou de cabinet d'architecture ayant les capacités pour conduire l'étude et l'élaboration du dossier concernant le PLU de Jouy-sur-Morin. Un délai de 2 mois a été fixé pour l'obtention des réponses à cette consultation.

Il est important également de souligner que ce dossier de consultation porte également sur l'étude de faisabilité et de programmation concernant la restructuration scolaire et urbaine du bourg, dans le cadre d'un Contrat négocié avec le Conseil Général et qui doit nous permettre d'obtenir les subventions nécessaires.

Les délais de réalisation de ces études ont été fixés à 6 mois concernant le Contrat sur la restructuration scolaire et 18 mois pour l'é-

laboration du PLU à compter de la notification de l'ordre de service de démarrer les études.

Ce sera le coup d'envoi d'une nouvelle phase concernant l'élaboration du PLU de la commune. La réalisation de ce document doit permettre de choisir avec la population ce que sera Jouy-sur-Morin demain, en matière d'aménagement prenant en compte le court terme, le moyen terme et le long terme.

Contrairement au POS, le PLU s'articule autour d'un projet pour définir le droit des sols : le projet d'aménagement et de développement durable.

Il s'agit d'un véritable projet d'avenir présenté à l'horizon de 10 à 20 ans et ayant pour vocation de répondre à la gestion des sols encadrée par la loi, tout en s'appuyant sur un programme d'actions concrètes, notamment en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme.

De plus depuis la promulgation des lois du Grenelle de l'Environnement, le PLU doit

intégrer un certain nombre d'objectifs :

- Lutter contre la régression des surfaces agricoles et naturelles,
- Lutter contre l'étalement urbain et la déperdition d'énergie,
- Concevoir l'urbanisme de façon globale en harmonisant les documents d'orientation et les documents de planification établis à l'échelle de l'agglomération,
- Préserver la biodiversité,
- Assurer une gestion économe des ressources et de l'espace,
- Permettre la mise en œuvre de travaux d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, notamment l'isolation extérieure,
- Créer un lien entre densité et niveau de desserte par les transports.

En conclusion, c'est ainsi qu'au travers de ce nouveau document d'urbanisme, Jouy-sur-Morin s'apprête à franchir un nouveau pas vers le futur.



LES TRAVAUX

Le point sur l'éclairage public



La Commune de Jouy-sur-Morin fait partie d'un Syndicat pour la gestion de son éclairage, 4 passages sont programmés pour l'année à semaine fixe.

Pour effectuer les réparations hors programme les interventions sont d'un coût énorme.

Nous avons depuis plusieurs années fait un programme d'échange de foyer, une dizaine par an et 4 créations de nouveaux points.

L'année 2013 a vu les travaux d'enfouissement rue de la Poterne avec un éclairage par lampadaires. Suivra en 2014 un programme pour la rue Saint-

Pierre.

Le Syndicat prend en charge 50 % du coût pour le remplacement d'un foyer vétuste par un foyer plus économique et 70% pour la création de nouveaux points lumineux.

Tous les problèmes d'éclairage sont à signaler impérativement à la mairie le plus rapidement possible.

Bientôt un nouvel abri bus à Champgoulin



La municipalité, dans le cadre de la rénovation de son réseau de transport en commun des liaisons scolaires, prévoit d'agrandir son parc d'abris bus afin que les voyageurs soient abrités par mauvais temps.

C'est donc à Champgoulin, dans le sens Coulommiers - Jouy-sur-Morin, que le nouvel abri sera implanté prochainement sur un terrain donné de Monsieur et Madame Joël Barre, la municipalité les en remercie vivement.

La politique municipale entend arriver à ce que tous les emplacements, dans la mesure du possible, soient équipés d'abris pour recevoir les voyageurs.

LES ELECTIONS MUNICIPALES DE 2014

Attention au mode de scrutin !

Jusqu'à présent, le mode de scrutin était celui du scrutin plurinominal majoritaire à deux tours, avec panachage.



En vertu du projet de loi relatif à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des délégués communautaires adopté le 17 avril 2013 par l'Assemblée Nationale, la loi fixe définitivement à 1 000 habitants (contre 3 500 habitants actuellement) le seuil au-dessus duquel s'appliquera le scrutin de liste (avec obligation de parité) pour les élections municipales de 2014.

En conclusion il n'y aura plus de panachage possible !

IMPORTANT : désormais, tous les électeurs, et non plus seulement les électeurs des communes de 3500 habitants et plus, devront présenter au moment du vote, en même temps que leur carte électorale ou l'attestation d'inscription en tenant lieu, un titre d'identité (article R 60 du Code Electoral).

Merci de bien vouloir prendre toutes dispositions pour les prochaines élections de mars 2014.

LE MARCHÉ ET SES COMMERCANTS

En créant le marché du samedi matin nous avons voulu apporter un service de qualité aux Jouyssiens. Malheureusement pour différentes raisons, ils ne sont plus que deux à venir dans notre village.

Présents depuis la création du marché en septembre 2006, Nicolas Ousselin des serres de Pisseloup et Ludovic Debargue sont toujours contents de venir à Jouy sur Morin, « nous avons une clientèle de fidèles et cela marche plutôt bien ».

La marchandise est de qualité et les clients ne s'y trompent pas. Accueillants et toujours de bon conseil,, ils sont appréciés de tous.

Un grand merci à nos deux commerçants du marché pour leur présence et leur professionnalisme.



Nicolas Ousselin - Les Serres de Pisseloup
Présent sur la place de l'église le samedi matin



La boucherie charcuterie **Ludovic Debargue**
Présent sur la place de l'église le jeudi matin

Ce tour d'horizon des commerçants de Jouy-sur-Morin commence par les deux commerçants itinérants qui stationnent chaque semaine sur la place de l'église.

Dans les prochains numéros de la gazette de Jouy apparaîtront les commerçants sédentaires de la commune. Un petit article apparaîtra pour chacun des participants.

LA FETE DU TERROIR, un évènement à Jouy



vrier pour ce grand jour, tant à la restauration qu'au spectacle.

Deux représentations de la pièce « **histoire éclaire d'un cheval exemplaire** » ont été données, l'une pendant le repas servi sous les

Le festival du terroir s'est déroulé au Stade de Jouy sur Morin le dimanche 18 août 2013. Nous étions plus de 80 bénévoles à œu-

barnums, l'autre dans l'après midi. Quelques habitants de Jouy et de nombreux membres du Conseil municipal ont participé au spectacle, comme simple figurant ou avec un rôle principal.

La pièce, écrite et mise en scène par Elyane Carrara et Audrey Barre, fait intervenir le fantôme de Jean Navarre, héros de la 1ère guerre mondiale et enfant de Jouy, qui raconte la disparition d'un cheval de concours, qui aurait bien pu le gagner d'ailleurs, et les réactions des habitants (jalousies, suspicion, accusation sans preuve...) jusqu'au dénouement final, heureux bien entendu !!!

Le mini album photos de la fête du Terroir



L LA GRANDE GUERRE 14-18

Au quatre coins de France, s'organisent actuellement des collectes de souvenirs de la Grande Guerre, en vue de perpétuer la mémoire des valeureux poilus qui donnèrent leur vie pour leur Pays.

C'est dans cet esprit que l' Office de Tourisme Brie Champagne vient vers vous pour demander de fouiller vos greniers afin de trouver ce genre de souvenir, sous forme d'objets, de correspondances, ou de documents liés à cette période de notre histoire.

Nous vous demandons de bien vouloir venir à l'Office avec ces souvenirs, les documents pourront être scannés avant de vous être restitués.

En ce qui concerne les objets, ils seront pris en photo, répertoriés avec vos coordonnées, et vous seront rendus. Nous vous demandons uniquement de bien vouloir les prêter pour une grande exposition qui aura lieu lors du

Festival Traditions Terroirs le 24 Août à La Trétoire.

En effet, cette année, le spectacle du Festival Traditions Terroirs traitera de cette époque en évoquant la Brie des Morin dans la Grande Guerre.

Nous espérons pouvoir regrouper suffisamment d'objets et de documents pour pouvoir mener à bien ce projet et comptons sur vous pour nous aider dans cette tâche.

La collecte commence dès maintenant à l'Office de Tourisme Brie Champagne à Rebais, ouvert tous les matins 7 jours sur 7.



LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Les associations, dont les coordonnées sont incomplètes, peuvent entrer en contact avec la mairie afin de fournir les données manquantes. Nous vous en remercions.

LES ASSOCIATIONS DE JOUY-SUR-MORIN			
N°	Associations	Téléphone	Site internet ou courriel
1	L'ASSOCIATION DES AMIS DES ANCIENS	01.64.20.16.82	
2	CLUB RENCONTRE	01.64.20.11.23	
3	LE FLOTTEUR JOUYSSIEN	01.64.04.63.15	
4	ASSOCIATION F.R.E.E	01.64.20.57.72	refugenac.com
5	ASSOCIATION NATLUZ	01.64.20.15.96	
6	LA VIE DES ECOLES		laviedesecoles.aliceblogs.fr
7	TOUT SIMPLEMENT	01.64.20.31.56	
8	LE FOU DU ROI, CLUB D'ECHecs	01.64.20.24.63	
9	ENTRE GUILLEMETS	01.64.20.14.54	
10	LA BOULE DE JOUY	06.76.91.93.14	la-boule-de-jouy.jouy-sur-morin.com
11	L'ASSOCIATION DES NOUNOUS TOM POUCE	01.64.20.31.57	nounous-tom-pouce.fr
12	J.O.U.Y. JUSTE OUVRIR LES YEUX	01.64.20.17.33	j-ou-y.jouy-sur-morin.com
13	MILLE ET UNE ÉTOILES D'ORIENT	01.64.20.17.75	1001etoilesdorient.fr
14	FNACA	01.64.20.26.10	
15	JSFG GYMNASIQUE	01.64.20.78.88	
16	LES BISEAUTEURS, BISEAUTEUSES	01.64.20.34.41	
17	BODY GYM	06.19.74.81.09	
18	CHŒUR DES AMIS	06.99.88.44.87	
19	AUTISME ET AVENIR		
20	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	01.64.20.26.86	
21	AMICALE SCOLAIRE	01.64.20.18.88	
22	LE CHAMPLAT	01.64.04.03.28	
23	USEP	01.64.20.57.09	
24	ANNELYSE DANSE	01.64.20.44.79	
25	JOUY PLAYERS CARDS GAMES		
26	ASSOCIATION DE CHASSE COMMUNALE DE JOUY-SUR-MORIN		
27	U.S. JOUY-SUR-MORIN FOOTBALL		
28	LES DEUX ECOLES		
29	ACAJ ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS JOUYSSIENS		
30	RANDO JOUY	01.64.20.97.76 06.11.40.13.80	
31	EQUILIBRE	06 18 21 58 90 06 30 95 13 27	Courriel : equilibre77@aliceadsl.fr

NAISSANCES HORS COMMUNE

9/02/2013

PRUD'HOMME Hugo



Gilles Alain

18/02/2013

KRANISQI

Diamant

2/03/2013

LIVROZET Maël

François

5/03/2013

ADEKOLA Adeto

Kunbo Samuel

19/03/2013

BERNARD Mila Lou

Simone Christine

8/05/2013

DUMOULIN Mariette

Danielle Odile

23/05/2013

GLAD Daélin Henri

Daniel

29/05/2013

HUBERT Louanne

Laurie Nadège

18/07/2013

MARONNE Antoine

William Kevin

22/08/2013

TONNELIER Lena

26/08/2013

LABROUSSE HENRI

Lilou

1/09/2013

LANGROS Méline Nélia

Khate

3/09/2013

LUQUOT Olivia

Louanne

28/09/2013

LACOMBLEZ Léa

Virginie

28/09/2013

LACOMBLEZ Hugo

Jean-Louis Claude

19/09/2013

ROBACHE Layna

Laurence

22/09/2013

MORELLON Rémi

Alain Claude

1/10/2013

LOMEL Louane

Sylviane Delphine

Chrystele

28/10/2013

VALCK Yvana Aurore

Elise

10/11/2013

DELAFLANE Dimitri

Slava Bernard

14/11/2013

LIMOSIN Enora

14/11/2013

LIMOSIN Madène

NAISSANCE COMMUNE

5/04/2013

BISIAUX Toni Robert

Dominico

DECES



24/06/2013

DERLON Odette

Juliette ép. MOREAU

3/09/2013

CUCUEL Jean Guy

17/09/2013

HOUDRY Gilbert Jules

Paul

28/10/2013

RICHE Gilbert

28/10/2013

CHAANBI ép.

BOUHAFIS Manoubia

MARIAGES

2/02/2013

BERNARD Fabien Benjamin et

DOLOMENIE Sabrina Florence

Hélène



6/04/2013

CARREZ Guillaume Aurélien et DA SILVA

Séverine Anna

6/04/2013

LEVACHER Bertrand Marcel André et PRIEUR

Marion Dominique

24/04/2013

SINGH Jaswant et SHAUKAT Sofina

24/08/2013

CAILLEAU Laurent Renaud et COTTRAY Cathy

Jeanne

31/08/2013

FOURNIALS Anthony André et HACHIN Emilie

Josette Francine

TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

12/01/2013

DELSAUT Guy Michel

14/02/2013

SALMON Fernand

Charles Louis

31/05/2013

GUENIN Gérard

Bernard Maurice

21/06/2013

MENARD-PERRAULT

Emilienne Hélène ép.

BOURGEOIS

19/08/2013

TILLIET Régis Fernand

1/09/2013

BOISSEAU Suzanne

Yvonne ép. SIMONNET

11/10/2013

MERAHI Patricia

28/10/2013

DA ROCHA Yoni

8/11/2013

RENARD Odette

Georgette ép. GELEY

9/11/2013

GEORGET Fabrice

Pascal

17/11/2013

BÉDU Nicole Marcelle

Louise ép. CORDIER

20/11/2013

DEY Jean-Pierre Alfred

Denis

26/11/2013

MOREIRA RIBEIRO

Rosa ép. FERREIRA

GOMES

Pour tous renseignements le service de l'état civil de la mairie est à votre disposition. Contactez le ou venez en mairie aux heures d'ouverture.